DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

NOM, PRENOM	
ADRESSE DE L'ACTIVITE	
NATURE DE L'ACTIVITE	
TELEPHONE	
MAIL	

☐ETALAGE

☐TERRASSE

Surface demandée[*2] : ……..m2

Période demandée[*1] : Du……..au ……..

Pièces à fournir[*3] : Titre de propriété ou Bail / KBIS / Pièce d'identité / attestation d'assurance / Plan de situation / photos de la façade / photos du mobilier

ALENCON, LE

Signature :

Retourner à :
HOTEL DE VILLE
Service Droits de Place
CS 50362
61014 ALENCON Cedex
atp@ville-alencon.fr
Tel :02 33 32 41 55

* Si aucune demande particulière n'est à faire auprès du service urbanisme, le service des droits de place a un délai d'instruction d'un mois.

[*1] Les périodes autorisées sont les suivantes :
- juin/juillet/aout (3 mois)
- du 1 avril au 31 octobre (7 mois)
- du 1 janvier au 31 décembre (12 mois)
- du 15 avril au 15 octobre sur Zone de Stationnement (6 mois)

[*2] Sous réserve d'approbation conformément à la réglementation en vigueur.

[*3] Dans le cas d''aménagement de la terrasse, il est impératif de solliciter le service urbanisme et de fournir une demande ainsi que des pièces complémentaires.